EXISTE-IL UNE MODIFICATION DANS L'ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITÉ FÉMININS ?

par

Daniel FRANK *

SOMMAIRE

I. QUE RECOUVRE LA NOTION DE FLEXION ? 64

1. Les difficultés d'interprétation de la notion de flexion à travers les relations emploi-chômage dans les modèles macroéconomiques 64
2. Les projections effectuées pour le 8e Plan tablent sur la poursuite de l'évolution des taux d'activité féminins 65

II. L'APPARITION D'UNE FLEXION CONJONCTURELLE NE SEMBLE PAS DÉCELABLE 67

1. Les études économétriques ne permettent guère de mettre en évidence une quelconque prédominance de comportement conjoncturel 67
2. L'évolution sectorielle de la main-d'œuvre féminine salariée ne paraît pas liée à des phénomènes d'ordre conjoncturel 68
3. Aucune flexion conjoncturelle n'apparaît dans l'évolution des taux d'activité féminins ... 70

III. IL EXISTE UNE CONVERGENCE DANS L'ÉVOLUTION TENDANCIELLE DES TAUX D'ACTIVITÉ FÉMININS DANS DIFFÉRENTS PAYS 71

1. L'évolution historique des taux d'activité féminins moyens représente une première convergence malgré un cheminement très différencié suivant les pays 71
2. L'évolution des courbes d'activité est un second élément de convergence qui laisse cependant apparaître deux types de comportement 74
3. Le comportement de chaque génération confirme la convergence de la plupart des pays et l'exception que représente le Royaume-Uni 76

IV. PEUT-ON S'ATTENDRE A UNE FLEXION DES TAUX D'ACTIVITÉ A MOYEN TERME ? 77

1. L'effet limité des politiques de restriction de l'offre de travail 77
2. Quels liens existe-t-il entre la restructuration de l'appareil de production et la mobilisation des réserves de main-d'œuvre féminine ? 78

CONCLUSION 81

* D. Frank est chargé de mission au bureau Emploi-Salaires de la direction de la Prévision du ministère de l'Économie.

Le chômage résulte de la confrontation entre l'offre et la demande de travail. Elle se traduit en France depuis 1968 par un déséquilibre croissant : alors que dans la période 1962-1968 l'offre et la demande de travail augmentaient de manière parallèle, une première inflexion s'est produite en 1968 avec une baisse du rythme de créations d'emplois. Puis une seconde rupture, beaucoup plus importante, a eu lieu à la fin de 1974 : la chute de l'activité économique a provoqué le ralentissement sensible, sinon l'arrêt dans certains secteurs, de la création d'emplois.

Or, les termes dans lesquels se posent les problèmes d'emploi et de chômage à moyen terme sont relativement simples et bien connus. Les projections à un horizon quinquennal effectuées au moyen des modèles macro-économiques tablent actuellement sur une croissance ralentie du Produit intérieur brut, de l'ordre de 3 % en moyenne. Avec une baisse ralentie de la durée hebdomadaire du travail, à présent aux alentours des 40 heures, de — 0,5 % par an et une productivité horaire du travail continuant sur sa lancée des années récentes c'est-à-dire progressant d'environ 3,5 % l'an, l'évolution de l'emploi serait, dans le meilleur des cas, nulle ou faiblement positive.

Comme par ailleurs les projections établies par divers organismes dont l'INSEE font ressortir une croissance rapide des disponibilités en main-d'œuvre (environ 200 000 par an) dans les années à venir, une augmentation régulière du chômage ne paraît pas pouvoir être évitée sans modification sensible des comportements, que celle-ci soit spontanée ou provoquée par des politiques spécifiques.

Parmi les incertitudes qui affectent ces perspectives, les interrogations sur l'évolution des taux d'activité féminins sont essentielles. En effet, un ralentissement du rythme d'entrée des femmes sur le marché du travail conduirait à un moindre accroissement des ressources en main-d'œuvre donc à un niveau moins élevé du chômage.

Mais peut-on s'attendre à un retrait spontané d'un certain nombre de femmes du marché du travail sous l'effet de la faiblesse de l'activité économique? Est-il possible d'infléchir, par des politiques appropriées, la hausse des taux d'activité féminins? Existe-il une convergence internationale en cette matière?

Ce sont autant de questions qui nous amèneront à :

— analyser l'impact de la situation conjoncturelle sur la main-d'œuvre féminine;

— constater les tendances lourdes en ce domaine, aussi bien en France qu'à l'étranger;

— rechercher ce qui pourra commander et éventuellement infléchir les taux d'activité dans les années à venir.

Auparavant, afin de lever les ambiguïtés de vocabulaire qui gravitent autour de la notion de taux d'activité, quelques définitions et données chiffrées clarifieront utilement le cadre du débat.

I. QUE RECOUVRE LA NOTION DE FLEXION ?

La première confusion de vocabulaire concerne les termes « ressources en main-d'œuvre » et « population active ».

La population active correspond à l'offre totale de travail, qu'il s'agisse de personnes employées ou au chômage, hommes ou femmes, immigrées ou non. L'évaluation de cette population active se calcule « ex-post », c'est-à-dire une fois connue la population occupée et au chômage.

Les ressources en main-d'œuvre sont une évaluation « ex-ante », une prévision de la population active, prévision faite en fonction d'éléments démographiques, d'hypothèses sur la venue d'hommes et de femmes sur le marché du travail. A conjoncture inchangée, une parfaite prévision fera coïncider les ressources en main-d'œuvre avec la population active.

On dira qu'il y a « flexion » des taux d'activité à l'instant *t* s'il existe un écart entre les ressources en main-d'œuvre (telles qu'elles ont été projetées à l'instant *t* moins *n* années) et la population active (telle qu'elle est constatée à l'instant *t*). Si cet écart est nul, on dira alors qu'il y a « absence de flexion ».

1. Les difficultés d'interprétation de la notion de flexion à travers les relations emploi-chômage dans les modèles macro-économiques.

Les modèles macro-économiques utilisent, en général, un type commun de spécification du chômage. Il est fonction des ressources en main-d'œuvre et de l'emploi global ou désagrégé. Les relations testées sont de la forme (1).

Δ chômage $= a\Delta$ ressources en main-d'œuvre $+ b\Delta$ emploi.

a et *b* sont des coefficients inférieurs à 1. Cela signifie notamment qu'une croissance de 100 des ressources en main-d'œuvre ne se traduit que par une augmentation du chômage de 100 *a* et que la création de 100 emplois ne correspond qu'à une réduction du chômage de 100 *b* (*a* est positif, *b* est négatif).

La population active constatée *ex post* (équivalente à l'emploi plus le chômage) ne correspond donc pas le plus souvent aux ressources en main-d'œuvre définies *ex ante*. Il y aurait ainsi une flexion des taux d'activité : retraits ou non-entrées sur le marché du travail d'actifs potentiels du fait d'une situation de l'emploi dégradée et en sens inverse entrées ou retours) sur le marché du travail d'inactifs en cas de création d'emplois.

(1) Δ signifie « variation ».

L'ambiguïté de cette « flexion » réside dans le fait qu'elle est prévisible à partir de coefficients qui sont constants et testés en grande partie sur une période antérieure à 1974. Pourtant les effets de cette flexion sont loin d'être négligeables. Celle-ci décrit en effet, dans le compte central de METRIC, une sortie (par rapport aux projections tendancielles de taux d'activité) de 70 000 actifs environ chaque année. Dans les variantes d'adaptation structurelle faites pour le VIIIe Plan à l'aide de DMS ce chiffre atteint même 150 000. Ces sorties du marché du travail sont en général interprétées comme le résultat de la forte sensibilité à la conjoncture des taux d'activité des jeunes, des travailleurs âgés et surtout des femmes.

Les modélisateurs ont coutume de qualifier cette flexion de « flexion conjoncturelle des taux d'activité ». Or, non seulement les coefficients des relations emploi-chômage paraissent mal assurés économétriquement (voir encadré 1) donc rendent incertain le niveau de la flexion, mais encore sa mise en évidence directe est délicate.

De plus, si la croissance durablement ralentie que l'on anticipe pour les années à venir entraîne des retraits non plus conjoncturels mais durables du marché du travail qui, en se cumulant, se traduiraient par un écart croissant entre les ressources en main-d'œuvre et la population active effectivement observée, peut-on toujours qualifier cette flexion de flexion « conjoncturelle » et ne faut-il pas plutôt considérer qu'il s'agit d'un phénomène plus profond, que l'on pourrait alors appeler structurel ?

Devant de telles ambiguïtés de vocabulaire et un tel flou d'interprétation, on peut se demander s'il ne serait pas possible de prévoir l'évolution de l'emploi d'un côté, l'évolution de la population active de l'autre, le chômage apparaissant alors comme un résidu égal à l'écart entre la population active et l'emploi projetés.

Est-il cependant possible de projeter directement la population active sans passer par les ressources en main-d'œuvre affectées ensuite d'une flexion ? Pour répondre à cette interrogation il faut se pencher sur la prévision des taux d'activité et plus spécialement, des taux d'activité féminins puisque ce sont ceux qui sont le plus entachés d'incertitude. Les développements suivants auront donc pour objet d'éclairer cette question et d'essayer de préciser où se situent les principales imprécisions des prévisions, quels en sont les ordres de grandeur et quels sont les infléchissements possibles.

Nous appellerons dorénavant *flexion structurelle*, tout infléchissement (ou accroissement) des taux d'activité, par rapport à leur tendance prévue, dû à des facteurs sociaux, culturels et institutionnels *nouveaux*.

Nous qualifierons de *flexion conjoncturelle*, tout infléchissement (ou accroissement) des taux d'activité, par rapport à leur tendance prévue, dû à des modifications du niveau et de l'évolution de l'activité économique.

Avant d'aborder plus en détail ces deux types de flexion, le dernier paragraphe de cette partie fournit quelques éléments chiffrés de l'évolution passée et future de l'activité féminine.

2. Les projections effectuées pour le VIIIe Plan tablent sur la poursuite de l'évolution des taux d'activité féminins.

Depuis dix ans, les taux d'activité des femmes ont augmenté très sensiblement. Cette évolution recouvre des différences très sensibles par catégorie d'âge puisque les femmes de 60 ans travaillent de moins en moins et que l'accroissement de l'activité des jeunes femmes est masqué par l'augmentation de leur participation à la scolarité. La comparaison avec les taux d'activité des hommes est cependant édifiante : stabilité entre 25 et 49 ans, baisse au-dessus de 50 ans (en fait à partir de 55 ans) et en dessous de 25 ans. Ces évolutions sont retracées dans le tableau ci-dessous.

Niveaux maxima, minima et évolutions des taux d'activité sur la période 1969-1978

En %.

	15-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	+ de 60 ans	Total
Hommes	59,6 ↘ 51,9	96,8 ↘ 96,0	96,5 ↘ 95,8	88,2 ↘ 86,0	34,1 ↘ 15,8	73,7 ↘ 69,7
Femmes	45,1 ↘ 42,2	45,3 ↗ 52,2	45,3 ↗ 61,2	45,3 ↗ 52,2	14,0 ↘ 7,0	36,2 ↗ 39,6

Taux d'activité = population active de l'intervalle concerné/population totale de l'intervalle.
→ sens de l'évolution.

Source : INSEE, Division Emploi.

LES RELATIONS EMPLOI-CHÔMAGE DANS LES MODÈLES MACROÉCONOMIQUES

Les relations emploi-chômage utilisées dans les modèles ont une formulation générale similaire puisqu'elles confrontent les ressources en main-d'œuvre et l'emploi. Elles peuvent cependant présenter un certain nombre de modifications de détail qui, par le biais de coefficients testés, peuvent entraîner des mesures différenciées de la « flexion ».

On trouvera ci-dessous les relations économétriques emploi-chômage qui sont utilisées par le Bureau Emploi et Salaires de la direction de la Prévision, par la Division Emploi de l'INSEE et que l'on retrouve dans METRIC, DMS et le modèle COPAIN.

- La division Emploi de l'INSEE. — Relation annuelle 1968-1977 (1).

$$\Delta CHO = \underset{(0,61)}{0,39}\,\Delta(L_0 - A) - \underset{(2,2)}{0,69}\,\Delta EIT - \underset{(0,6)}{0,36}\,\Delta ETT + \underset{(0,2)}{46}$$

$$R^2 = 0,79 \qquad DW = 1,37$$

- METRIC (Modèle INSEE-DP). — Relation trimestrielle 1966-2 à 1976-4 (2).

$$PDRE = -\underset{(4,3)}{52\,931} + \underset{(8,3)}{0,67}\,POPOT - \underset{(3,6)}{0,41}\,EFSE - \underset{(22,5)}{0,63}\,EFI - \underset{(4,0)}{0,43}\,\Delta EFI - \underset{(4,0)}{0,21}\,\Delta EF_I_1 - \underset{(0,0)}{0,2}\,X$$

$$R^2 = 0,987 \qquad DW = 1,36$$

- DMS (Modèle INSEE) . — Relation annuelle 1959-1976 (1).

$$\Delta CHO = \underset{(6,61)}{0,29}\,\Delta(L_0 - A) - \underset{(10,85)}{0,64}\,\Delta EIT - \underset{(1,93)}{0,16}\,\Delta ETT$$

$$R^2 = 0,90 \qquad DW = 2,12$$

- Copain (Modèle DP). — Relation annuelle 1962-1973 (3).

$$\Delta CHO = \underset{(6,0)}{0,438}\,\Delta POPACO + \underset{(5,0)}{7,716}\,\Delta POPACO * \Delta\left(\frac{SMIC}{TSH}\right)_{-1} - \underset{(12,4)}{0,536}\,\Delta EMPTOT + \underset{(0,5)}{6,6}$$

$$R^2 = 0,913 \qquad DW = 2,308$$

Un effet du SMIC a été introduit ici en considérant que la flexion existe pour les catégories les plus marginalisées de l'offre de travail. Cet effet a été figuré par un effet relatif (SMIC/TSH).

- Le bureau Emploi et Salaires de la DP. — Relation trimestrielle 1969-1 à 1979-4 (4).

$$DEFM = \underset{(14,3)}{6025} + Sai + \underset{(5,2)}{27,94}\,T - \underset{(2,1)}{1,12}\,BE + \underset{(1,7)}{0,82}\,BE__1 - \underset{(9,4)}{1,41}\,BTC - \underset{(1,9)}{0,19}\,TSC__1 - \underset{(4,5)}{0,47}\,PRAFOR$$

$$R^2 = 0,9979 \qquad DW = 1,25 \qquad SEE = 22$$

Les ressources en main-d'œuvre sont représentées par un trend.

Les secteurs de l'industrie sont désagrégés; le coefficient supérieur à 1 devant les effectifs dans les biens de consommation et le BTP s'explique par le lien étroit qui existe entre cette variable et les effectifs du secteur de biens intermédiaires, ce lien explique également l'impossibilité de faire figurer ce secteur pour cause de colinéarité.

La variable décalée reprenant les effectifs dans le secteur des biens d'équipement représente la restructuration de l'économie, d'où le signe devant la variable.

Ces relations dont l'interprétation est, on le voit, délicate sont, de plus, mal assurées économétriquement. Les coefficients des relations emploi-chômage, celui en particulier de l'emploi tertiaire varient avec la période d'estimation. Les variables ressources en main-d'œuvre et emploi tertiaire sont de plus entachées de colinéarité. On est donc conduit à s'interroger sur la signification du coefficient de l'emploi tertiaire qui est sans doute plus représentatif d'un lien de moyen terme emploi-chômage que d'une sensibilité de court terme.

Ces relations enfin, si elles ont le mérite de prévoir correctement le chômage, entretiennent un certain flou sur l'interprétation des fluctuations induites par le biais des coefficients. Il convient donc de rester prudent dans l'utilisation de ce qui est qualifié de flexion à partir de ces relations.

---

(1) Δ signifie variation par rapport à la période précédente.
- CHO = Chômage.
- L_0 = Ressources en main-d'œuvre.
- A = Emploi agricole.
- EIT = Emploi industriel.
- ETT = Emploi tertiaire (y compris Administration).

(2) PDRE = Population disponible à la recherche d'un emploi.
- POPOT = Ressources en main-d'œuvre.
- EFSE = Salariés des services et commerces.
- EFI = Salariés des IAA, énergie, industrie et transports.
- X = Salariés de l'agriculture, des institutions financières, des administrations.

(3) POPACO = Population active de référence.
- EMPTOT = Emploi total.
- TSH = Taux de salaire horaire.

(4) DEFM = Demandes d'emploi en fin de mois.
- T = Trend.
- BE = Effectifs salariés dans les biens d'équipement.
- BTC = Effectifs salariés dans les biens de consommation et BTP.
- TSC = Effectifs salariés dans les transports, services, commerces.
- PRAFOR = Jeunes gens en stages pratiques ou de formation.
- Sai = Variable de saisonnalité.

Cette évolution passée se répercute dans les projections de ressources en main-d'œuvre effectuées par l'INSEE. Celles-ci devraient progresser fortement dans la période 1980-1985 (1 149 000 personnes) sous l'effet combiné de la croissance démographique (912 000 personnes) et de la hausse des taux d'activité féminins (439 000 femmes) partiellement compensée par la baisse des taux d'activité masculins (— 202 000 hommes).

La croissance des ressources en main-d'œuvre

En milliers.

	1975-1980			1980-1985		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Composante démographique	655	347	1 002	572	340	912
Solde migratoire*	15	5	20	0	0	0
Incidence du taux d'activité	— 297	478	181	— 202	439	237
Variation des ressources en main-d'œuvre	373	830	1 203	370	779	1 149

(*) Les 20 000 ne concernent que l'année 1975, ils ont été répartis arbitrairement entre les hommes et les femmes.

Source : F. Eymard-Duvernay, « Combien d'actifs d'ici l'an 2000 ? », *Économie et statistique*, n° 115, 1979.

Compte tenu de ces données de base, que peut-on répondre aux questions posées dans le paragraphe précédent ?

II. L'APPARITION D'UNE FLEXION CONJONCTURELLE NE SEMBLE PAS DÉCELABLE

De nombreux travaux empiriques ont été effectués sur ce problème, particulièrement dans les années soixante. Les conclusions apportées sont en général contradictoires. La majeure partie de ces travaux est basée sur l'évolution des taux d'activité féminins jusqu'à 1970. Au-delà de cette période on peut retenir une étude de M. G. Michal (2), selon qui, dans une conjoncture détériorée, notamment en 1967, le taux d'activité féminin réel serait inférieur au taux théorique alors qu'inversement, la stabilisation du chômage en 1963-1965, 1968-1970 et 1972 expliquerait un accroissement des taux d'activité.

Cependant, plusieurs tentatives de mise en évidence d'une telle flexion dans la période récente se sont avérées infructueuses. Encore aurait-il fallu savoir quel type de comportement on pouvait s'attendre à déceler. Du point de vue théorique en effet il est possible de s'attendre à deux comportements contradictoires de la crise économique sur l'offre de travail :

— un effet illustrant un comportement de « travailleur découragé » c'est-à-dire le retrait du marché du travail d'un certain nombre de femmes qui abandonnent la vie active ou diffèrent leur entrée en activité à cause du fort niveau de chômage;

— un effet illustrant la théorie du « travailleur ajouté ou additionnel » qui agit positivement sur le volume de l'offre de travail à savoir un certain nombre de femmes décident d'abandonner l'inactivité ou d'avancer leur rentrée en activité pour compenser la perte de revenu occasionnée par le chômage du chef de famille ou d'un autre membre de la famille.

La recherche de flexion conjoncturelle a été tentée par deux méthodes, l'une économétrique, l'autre descriptive. Ces travaux confirment l'absence de flexion conjoncturelle des taux d'activité féminins dans la période actuelle.

1. Les études économétriques ne permettent guère de mettre en évidence une quelconque prédominance de comportement.

En dépit de ces deux effets contradictoires qui se manifestent évidemment économétriquement de manière opposée, une tentative de vérification du phénomène de flexion conjoncturelle a été tentée par âge, en comparant l'écart au trend structurel des taux d'activité à des variables significatives de la conjoncture, écarts aux trends de l'emploi industriel et de l'emploi tertiaire notamment.

Les résultats constatés font apparaître une hétérogénéité des évolutions par âge qui semble exclure l'existence d'une flexion conjoncturelle comme comportement généralisé. Il semble que :

— une croissance de l'emploi plus rapide que la tendance dans l'industrie joue un rôle positif jusqu'à 49 ans puis négatif ensuite;

(2) M. G. Michal : « Les femmes jeunes travaillent de plus en plus fréquemment », *Economie et statistique*, n° 51, décembre 1973.

— une croissance de l'emploi plus rapide que la tendance dans le tertiaire attire les femmes inactives à partir de 50 ans, ne joue qu'un rôle d'appoint pour les moins de 25 ans et ne joue aucun rôle pour les autres catégories;

— enfin les femmes de plus de 60 ans ont des taux d'activité décroissants qui ne paraissent pas sensibles aux variations conjoncturelles de l'activité.

Cette tentative illustre la difficulté de la mise en évidence d'une flexion conjoncturelle des taux d'activité féminins (3). Il convient donc d'être prudent dans toute affirmation en la matière.

Une telle conclusion rejoint celle d'une étude de la CEE (4). Cette étude avait pour objet de rechercher l'existence d'un lien entre les taux d'activité féminins et des indicateurs conjoncturels comme le chômage ou les écarts de la production industrielle par rapport à sa tendance. Ce travail a donné lieu à l'établissement de régressions par pays, en général sur la période 1962-1974. Les résultats sont le plus souvent ambigüs et non concluants. Les auteurs après avoir tenté d'utiliser ces travaux afin de prévoir les taux d'activité féminins en 1975, soulignaient que « bien que certains coefficients relatifs à la pression de la demande se révèlent significatifs, surtout si l'on prend le chômage comme indicateur, l'effet n'est nulle part très prononcé et donnerait lieu dans tous les cas à une prévision tout à fait imprécise pour l'année 1975 ».

C'est également l'avis de la division Emploi de l'INSEE qui constate que : « s'il a pu subsister quelques fluctuations conjoncturelles des taux d'activité de faible ampleur, le passé récent n'a vu se produire aucune inflexion à moyen terme des tendances de la population active » (5).

Avant de conclure, il reste à confirmer cependant cette impossibilité de mettre en évidence la flexion conjoncturelle des taux d'activité féminins à l'aide de travaux économétriques par des observations concrètes plus proches du comportement des femmes en matière d'activité dans la période récente.

Un dernier faisceau d'éléments peut-être apporté à ce constat de l'absence de flexion en période de contraction de l'emploi. Il est tiré d'un travail effectué par P. Bouillaguet-Bernard, A. Gauvin et J.-L. Outin sur le travail féminin (6) où, entre autres, deux séries de conclusions convergentes sont faites.

2. L'évolution sectorielle de la main-d'œuvre féminine salariée ne paraît pas liée à des évolutions d'ordre conjoncturel.

Dans l'industrie tout d'abord, si l'on évalue dans le temps l'élasticité (e) des effectifs sectoriels féminins aux effectifs sectoriels totaux, on peut distinguer trois groupes sectoriels :

— ceux dont les variations de l'emploi féminin accentuent les variations de l'emploi global à la hausse mais les amortissent à la baisse. Ceci signifie qu'en période de croissance de l'emploi dans la branche, l'emploi des femmes augmente plus vite que celui des hommes ($e > 1$), alors qu'en période de baisse de l'emploi, celui des femmes est moins atteint que celui des hommes ($0 < e < 1$). Les secteurs concernés sont principalement la première transformation des métaux, l'automobile, l'industrie du cuir, l'industrie du bois et la construction électrique;

— ceux dont l'emploi féminin accentue les mouvements à la hausse de l'emploi global et manifeste une rigidité à la baisse. En d'autres termes, la croissance de l'emploi dans le secteur entraîne une hausse plus rapide de l'emploi féminin que de l'emploi masculin ($e > 1$), alors qu'une baisse de l'emploi sectoriel provoque une chute de l'emploi masculin et seulement un ralentissement de la croissance de l'emploi féminin ($e < 0$). Il s'agit ici des secteurs de matériaux de construction, des industries agricoles et alimentaires, des industries mécaniques, de la construction navale et aéronautique, des industries de la presse;

— ceux dont l'emploi féminin joue un rôle plus traditionnel de main-d'œuvre de réserve. L'emploi féminin croît alors moins vite que l'emploi global ($e < 1$) avec toutefois une accélération du rythme de croissance lorsque l'augmentation de l'emploi se poursuit (effet de seuil). Les secteurs sont ici les industries papetières, la chimie et le caoutchouc, le textile, l'habillement, les matières plastiques, le verre et les minerais de fer.

Dans le tertiaire, l'emploi féminin croît également plus rapidement que l'emploi global ($e > 1$).

---

(3) Si la mise en évidence directe d'une flexion conjoncturelle des taux d'activité n'est pas évidente, il n'en reste pas moins que la confrontation sur les années récentes de l'évolution des ressources en main-d'œuvre et de celle de la population active (emploi total + chômeurs) fait bien apparaître des écarts non négligeables présentant tous les traits extérieurs d'une flexion. Outre l'imperfection des statistiques utilisées et les effets des systèmes de préretraites et des pactes pour l'emploi des jeunes, ces écarts pourraient être expliqués par une modulation conjoncturelle du solde migratoire. Mais cette hypothèse qui ne manque pas de vraisemblance est difficilement vérifiable pour le passé compte tenu de l'imprécision des statistiques portant sur les flux migratoires. Elle est en tout cas difficilement admissible pour l'avenir.

(4) Les implications économiques des mutations démographiques dans la CEE 1975-1995 (CEE juin 1978).

(5) Document de travail de la commission de l'emploi et des relations du travail du VIIIe plan (19 novembre 1979). Note pour la séance sur l'emploi à moyen terme.

(6) P. Bouillaguet-Bernard, A. Gauvin et J.-L. Outin, « Évolution et spécificité de l'intégration des femmes dans l'appareil de production ». — Université de Paris I, Séminaire d'économie du travail, octobre 1978.

Le tableau ci-dessous fournit quelques exemples sectoriels des trois groupes.

*Variation annuelle par branche de l'emploi global dans l'industrie et le tertiaire (en %) et élasticité de l'emploi féminin à l'emploi global**

	1969/1968	1970/1969	1971/1970	1972/1971	1973/1972	1974/1973	1975/1974	1976/1975
Construction électrique :								
Δ N/N	5,7	6,3	3,1	5,5	7,5	1,9	— 3,6	1,3
e	1,7	0,9	1,0	1,8	1,5	1,1	1,1	1,5
Cuir :								
Δ N/N	— 0,3	— 3,0	3,3	1,0	— 5,3	— 2,9	— 5,1	— 3,0
e	5,0	0,8	1,5	0,4	0,8	0,7	1,1	0,6
Industries agricoles et alimentaires :								
Δ N/N	15,7	— 1,7	0,3	— 0,6	1,1	— 0,4	— 0,8	— 0,2
e	0,4	— 0,9	7,0	— 4,3	2,0	0,25	1,2	— 0,5
Matériaux de construction :								
Δ N/N	1,5	0,1	— 0,7	— 0,4	1,9	— 0,9	— 3,8	— 1,2
e	4,0	16,0	— 4,0	— 7,0	3,0	— 2,0	0,6	— 0,2
Textile :								
Δ N/N	1,6	— 5,2	— 1,6	— 1,8	— 2,2	— 4,5		
e	1,4	1,2	1,1	0,9	1,2	0,9	— 6,1	— 1,2
Habillement :							1,0	0,5
Δ N/N	6,6	— 3,9	4,6	3,5	— 2,3	— 5,3		
e	1,2	1,0	1,2	1,2	1,0	1,0		
Services :								
Δ N/N	8,9	11,3	5,4	4,9	6,9	1,6	4,9	6,2
e	1,0	1,3	1,0	1,0	1,0	1,2	1,3	1,0
Commerces :								
Δ N/N	5,4	4,3	4,2	4,0	4,0	0,5	1,6	2,6
e	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	3,6	1,6	1,3

(*) Il s'agit de l'emploi salarié dans le secteur privé au 31 décembre de chaque année. Le tableau présente une rupture de série en 1974 à cause de la discontinuité dans les séries UNEDIC.
ΔN/N = Variation relative de l'emploi global dans la branche.
e = Élasticité de l'emploi féminin de la branche à l'emploi global de la branche.

Source : Les données brutes ayant permis la construction de ce tableau sont celles de l'UNEDIC. Un premier traitement de ces données, réalisé par M. Huet et L. Kasparian, figure dans le numéro 60, série D, des *Collections de l'INSEE* (« Emploi salarié par région au 31 décembre 1974, 1975 et 1976 »), édité en décembre 1978.

La principale conclusion que l'on peut retenir de l'évolution sectorielle de l'emploi féminin est qu'elle ne paraît plus représenter simplement un moyen d'adapter les ressources en main-d'œuvre aux besoins de la conjoncture. La forte résistance de l'emploi féminin aux aléas conjoncturels semble signifier que cette main-d'œuvre paraît plutôt être un moyen d'adapter la force de travail aux transformations des structures productives (7) et répondre ainsi à un besoin structurel. De plus, la montée du chômage féminin depuis 1970 tend à prouver que même en cas de perte d'emploi, les femmes continuent à appartenir à la population active et ne redeviennent pas inactives.

Cette évolution paraît d'ailleurs confirmée par l'évolution des taux d'activité.

(7) Ceci sera repris dans la dernière partie.

3. Aucune flexion n'apparaît dans l'évolution des taux d'activité féminins.

Il est possible de constater cette absence de flexion plus directement, à partir de la lecture des taux d'activité issus des enquêtes annuelles sur l'emploi.

On peut considérer qu'à court terme, la crise économique ne change pas les tendances lourdes même si elle peut modifier, par des entrées et sorties d'activité (8), les évolutions immédiates.

Ainsi depuis 1970, trois éléments principaux interviennent :

— l'augmentation des taux d'entrées en activité des 15-19 ans qui traduit l'entrée en activité des jeunes filles à la fin de leur scolarité;

— la diminution des taux d'entrées et de sorties des femmes de 20 à 45 ans, ce qui traduit la tendance à la fixation des femmes dans la sphère active (exemple 40-44 ans);

— l'augmentation des sorties d'activité après 55 ans.

Ces éléments sont retracés dans le tableau ci-dessous qui permet de vérifier qu'aucune rupture de la tendance d'évolution de l'activité n'est apparue en dépit d'effets diversifiés sur les taux d'entrées et de sorties suivant les classes d'âge.

Taux d'entrées et de sorties annuels des femmes par âges quinquennaux

Années - Ages	Taux d'entrées						Taux de sorties					
	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1975-1976	1976-1977	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1975-1976	1976-1977
15-19	41,6	44,9	45,8	47,0	44,9	50,9	3,9	3,0	3,1	2,5	3,3	3,8
20-24	13,4	13,4	13,7	14,4	12,9	12,8	9,8	8,0	7,3	7,3	5,4	6,3
25-29	9,1	9,3	9,8	8,7	6,7	7,6	10,5	8,9	9,7	7,8	6,3	6,3
30-34	8,6	9,5	8,8	8,9	7,1	7,5	6,7	7,0	6,6	6,4	6,9	6,6
35-39	9,9	10,3	10,2	9,3	6,2	8,2	6,3	6,1	5,8	5,8	5,4	4,4
40-44	9,8	8,1	8,2	8,5	7,7	7,5	6,0	5,9	5,1	4,8	5,5	4,7
45-49	7,2	7,5	7,6	6,7	5,0	6,1	6,2	4,9	5,2	4,7	5,1	5,2
50-54	6,7	7,5	6,2	5,6	5,2	5,2	7,9	6,6	6,9	7,0	5,4	5,4
55-59	5,9	5,9	4,9	5,5	4,6	4,8	8,3	7,7	7,2	7,4	8,3	9,6
60-64	7,0	5,3	5,7	4,0	6,0	6,5	14,6	14,0	14,1	16,2	16,3	16,7
65-69		7,2	5,2	6,0	6,6	7,2		40,1	42,8	43,3	39,6	51,5
70-74	14,6	9,4	10,5	8,2	15,4	7,8	34,5	29,2	40,3	32,5	24,5	43,5
75 et +		7,4	10,4	12,0	11,5	5,2		30,3	29,7	34,9	31,7	44,7
Total	**11,3**	**11,2**	**11,1**	**10,7**	**9,2**	**9,9**	**9,1**	**8,2**	**8,2**	**7,8**	**7,0**	**7,3**

N. B. — Aucune donnée n'a pu être utilisée sur la base de l'enquête Emploi de 1975, ce qui explique l'absence de la colonne 1974-1975. Pour 1977-1978 et 1978-1979, les résultats moyens seraient respectivement les suivants : taux d'entrées 9,8 et 9,7; taux de sorties 5,7 et 6,6.

Source : P. Bouillaguet-Bernard, A. Gauvin et J. L. Outin (Enquêtes annuelles sur l'emploi), *op. cit.*

La tendance à l'accroissement des taux d'activité n'est pas durablement affectée : seul un décalage des entrées et des sorties peut être observé dans les années 1975-1977. Il se pourrait même que l'effet du « travailleur additionnel » ait joué, se manifestant par une stabilisation accrue des femmes dans l'activité et un maintien en activité des femmes au chômage.

Compte tenu de la difficulté de mettre en évidence un quelconque rôle de la conjoncture sur l'évolution de l'activité des femmes, de l'incertitude de son impact, de l'ambiguïté des interprétations, peut-on s'attendre à une inflexion possible des tendances lourdes des taux d'activité féminins?

(8) Taux d'entrées en activité :

$$\frac{\text{Flux d'entrées en activité}}{\text{Population active en fin de période}}$$

Taux de sorties d'activité :

$$\frac{\text{Flux de sorties d'activité}}{\text{Population active en début de période}}$$

III. — IL EXISTE UNE CONVERGENCE DE L'ÉVOLUTION TENDANCIELLE DES TAUX D'ACTIVITÉ FÉMININS DANS DIFFÉRENTS PAYS.

Les évolutions tendancielles des taux d'activité féminins sont fonction de phénomènes structurels, à savoir de facteurs sociaux, culturels, et institutionnels. Des conditions diverses de développement suivant les pays peuvent donc, sur le passé et le futur, perturber la convergence des taux d'activité. Un autre élément de divergence existe pour le futur : il s'agit des méthodes de projection des taux d'activité. Celles-ci, appliquées à un même pays, peuvent provoquer des écarts importants dans les projections à moyen terme. Il est délicat de statuer sur la validité des hypothèses mathématiques introduites pour prévoir les évolutions de taux d'activité féminins. Aussi n'y aura-t-il pas de longs développements sur ce thème. Cependant, il est nécessaire de conserver en mémoire, les incertitudes qui existent dans les projections, incertitudes qui peuvent être bien plus importantes que celles provoquées par une hypothétique flexion conjoncturelle (voir encadré 2).

Il est par contre beaucoup plus aisé d'analyser, dans le passé, les convergences et divergences d'évolution des taux d'activité dans des pays à développement économique relativement comparables tels les pays de la CEE, les USA et le Canada. Ceci paraît d'autant plus intéressant qu'il existe, dans une certaine mesure, une tendance à l'harmonisation des conditions sociales, culturelles et institutionnelles. Il sera donc possible d'évaluer s'il est raisonnable, compte tenu de leur évolution dans d'autres pays, d'attendre une flexion structurelle des taux d'activité féminins.

1. L'évolution historique des taux d'activité féminins moyens représente une première convergence malgré un cheminement très différencié suivant les pays.

Si l'on considère l'évolution des taux d'activité féminins en longue période, certains facteurs communs apparaissent malgré des niveaux parfois disparates dans les années récentes.

Il est possible de grouper les pays suivant trois schémas d'évolution :

— ceux qui comme la France, ont vu poursuivre la baisse de l'activité féminine dans l'agriculture et la faible croissance de l'activité féminine dans les autres secteurs; il s'agit de l'Italie, de la Belgique, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Danemark;

— ceux qui ont eu des taux d'activité stables sur la période recouvrant une faible baisse de l'activité agricole féminine (qui était déjà faible au début du siècle) et une stabilité dans les autres secteurs; il s'agit ici de pays comme le Royaume-Uni;

— ceux enfin dont les taux d'activité ont crû sur toute la période malgré le déclin du secteur agricole; il s'agit de l'Allemagne, des USA et du Canada.

Le tableau ci-après retrace cette évolution (la situation de la France est décrite plus loin).

Taux d'activité féminins observés dans quelques pays sur une longue période

En %

Pays / Périodes	1850-1880	1900-1910	1930-1935	1960-1972	1962	1977
Italie	55,3	49,4	34,1	24,8	35,4	37,1
Belgique	49,7	40,3	31,1	25,0	37,6	45,6
Pays-Bas	34,9	25,3	27,3	22,6	26,3*	32,0*
Danemark	..	43,0	36,4	36,8	55,1*	67,3
Irlande	40,3	30,8	33,7	29,4	35,2*	33,0*
Royaume-Uni	40,5	36,3	34,9	37,6	49,6	57,3
Allemagne	28,3	37,7	44,0	42,0	49,2	48,4
USA	..	20,4	24,3	34,5	..	55,7
Canada	..	14,1	21,8	29,3	..	51,9

(*) Pays-Bas : 1968 et 1975; Danemark : 1967; Irlande : 1966 et 1974.
Pour les 4 premières colonnes, il s'agit du rapport entre la population active et la population âgée de 15 ans et plus; dans les deux dernières colonnes, il s'agit de la population active rapportée à la population de 15 à 64 ans.

Sources : B. R. Mitchell, « European Historical Statistics, 1750-1970 », Mac Millan, 1975.
Statistiques de la population active, OCDE : l'évolution démographique de 1950 à 1990, éditées en 1980.

L'INCERTITUDE DES MÉTHODES DE PROJECTION DES TAUX D'ACTIVITÉ

1. Quelques rappels sur les méthodes de projection (1).

De façon très schématique, il est possible de distinguer deux types de projection de la population active : l'un qui est le produit de la décomposition des taux d'activité en un effet d'âge et un effet de génération, l'autre qui est le produit d'un effet d'âge et d'un effet de date.

L'effet d'âge représente les « évènements démographiques » qui se produisent dans la vie de la femme par exemple, le mariage, la naissance d'enfants etc... Ceci signifie qu'indépendamment de la génération considérée, ce genre d'événement a une influence sur le niveau d'activité. Cet effet consiste à évaluer l'évolution des taux d'activité pour une génération donnée.

L'effet de génération est le reflet des modifications de comportement en fonction des époques, de l'évolution des mœurs. Cet effet module donc l'effet d'âge et fait varier de manière plus ou moins accentuée les taux d'activité définis par l'effet d'âge. Autrement dit, il évalue, pour un âge donné, la variation du niveau de taux d'activité en fonction de la génération considérée.

En projection, cela signifie que l'on suppose implicitement que chaque génération a un comportement cohérent et qu'il convient d'effectuer la projection des taux d'activité par génération car il importe de maintenir une unité de comportement des individus d'une même génération. On prolonge donc chaque courbe de génération en fonction de caractéristiques propres à celle-ci.

L'effet date consiste à faire une coupe instantanée à une date donnée; cette coupe fournit les taux d'activité de la population active par âge ou tranche d'âge. On répète l'opération à des dates différentes. Les projections de taux d'activité sont alors effectuées en suivant l'évolution d'une tranche d'âge quinquennale ou décennale sur le passé et en la projetant ensuite dans le futur.

Cet effet privilégie une tranche d'âge.

On obtient ainsi une série temporelle rétrospective de taux d'activité que l'on projette ensuite.

Le défaut principal de cette seconde méthode provient de l'abandon de la cohérence de comportement d'une génération puisque la série de taux d'activité correspond à plusieurs générations. Une telle série peut recouvrir plusieurs ruptures de comportement.

Chaque méthode présentée ci-dessus recouvre à son tour diverses manières de projeter.

2. Les incertitudes sur les taux d'activité projetés.

L'explicitation des manières de projeter nécessiterait un développement technique approfondi. Il est cependant aisé de comprendre comment naissent les incertitudes lors des projections de taux.

Dans le second type de projection (effet d'âge × effet de date) les taux d'activité dépendent de trois paramètres : le niveau « traditionnel » ou de départ, le niveau de « saturation » ou final ou plafond, et le rythme auquel le processus s'opère. De nombreux écarts peuvent apparaître par cette méthode, suivant les hypothèses faites sur les paramètres, particulièrement sur le taux limite ou plafond fixé et suivant la rapidité avec laquelle le processus s'opère. Une même méthode mathématique peut donc entraîner de réelles divergences.

Un exemple nous est fourni par l'INSEE qui a effectué une variante à sa projection centrale de ressources en main-d'œuvre, en introduisant des taux limite ou plafond différents :

(1) Voir à ce sujet F. Lagarde, « Quelques remarques à propos de l'évolution à moyen et long terme des taux d'activité des femmes ».
Note D.P., *BTS*, n° 113, 30 novembre 1979.

Taux d'activité « limite »

En %

Femmes ayant	Hypothèses retenues dans la projection				Variante			
	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans
1 enfant	80	75	70	65	80	75	70	65
2 enfants	60	60	60	60	75	70	65	60
3 enfants	50	50	50	50	70	65	60	55

La répercussion sur la projection de la population active est alors la suivante (en milliers) :

	1980	1985	1990	1995	2000
Variante-hypothèse centrale	+ 53	+ 135	+ 211	+ 253	+ 280

Source : F. Eymard-Duvernay, « Combien d'actifs en l'an 2000? », *Économie et statistique*, n° 115.

Dans la période récente, à partir de 1962, l'harmonisation des taux d'activité féminins est réelle et due aux conditions d'industrialisation et de développement du secteur tertiaire. Certains pays semblent rester considérablement en retrait. En fait, il existe certains facteurs sociaux, culturels et institutionnels qui jouent un rôle spécifique suivant les pays et entraînent ces décalages : il en est ainsi du contexte religieux aux Pays-Bas et en Italie (9), de l'âge tardif du mariage en Irlande, etc.

Le cas de la France s'assimile au premier type de pays. La caractéristique principale est cependant l'apparition d'un point d'inflexion en 1962, date à laquelle les taux d'activité féminins ont commencé à croître avec une accélération à partir de 1968.

La stagnation des taux d'activité dans les secteurs non agricoles durant une grande partie du 20e siècle combinée à la forte baisse de l'activité agricole explique la chute des taux jusqu'en 1962.

Ceci est particulièrement mis en évidence dans le tableau ci-dessous :

*Evolution des taux d'activité féminins (population active/population âgée de 15 ans et plus) en France**

En %

	1856	1901	1936	1962	1978
Agriculture	16,3	18,3	19,1	7,1	3,2
Autres secteurs	17,0	29,5	28,2	29,1	35,4
TOTAL	33,3	47,8	47,3	36,2	38,6

(*) A titre de comparaison avec le tableau précédent, les taux d'activité féminins, rapportés à la population active de 15 à 64 ans, s'élèvent à 45,3 et 50,1 en 1962 et 1977.

Sources : B. R. Mitchell, « European Historical Statistics, 1750-1970 », Mac Millan, 1975.
Enquêtes « Emploi », INSEE.

Cette évolution nécessiterait d'être affinée afin d'évaluer ce qui peut être imputé aux modifications par âge de la population féminine et aux changements de taux d'activité.

J.-J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud ont effectué ce calcul (10) dans une présentation de l'évolution des taux d'activité féminins au 20e siècle.

Il s'agit du rapport de la population active féminine à la population totale féminine. Les séries de population ont été redressées dans la mesure où les effectifs de population active féminine dans l'agriculture ne sont pas comparables d'un recensement à l'autre avant 1954.

On constate ainsi que le tableau ci-après n'infirme pas le précédent et qu'il existe bien un point d'inflexion en 1962. De plus, la diminution de 8,5 points du taux global d'activité féminin entre 1901 et 1962 est due, pour 2 points, au changement de la structure par âge de la population féminine et pour 6,5 points à la réduction des taux d'activité par groupe d'âge.

On a donc bien assisté sur le passé à une baisse constante des taux d'activité féminins. Ce comportement est dû à quelques grands facteurs qui ont une importance déterminante sur l'activité féminine. Dans la période récente, il y a tout lieu de préciser qu'une certaine convergence internationale existe.

(9) L'Italie a des statistiques de taux d'activité délicats à interpréter à cause du travail noir qui biaise considérablement les statistiques de population active.

(10) Dans « La croissance française »; Éditions du Seuil.

Evolution du taux global d'activité féminin en France

En %

	1901	1921	1936	1962	1968
A	36	35,5	30,5	27,5	28
B	31	32	30,5	29	29,5
A — B = effet " taux d'activité "	5	3,5	0	— 1,5	— 1,5

A = Taux observé.
B = Taux calculé à partir des taux d'activité de 1954 supposés constants sur la période. L'évolution 1901-1968 résulte donc uniquement de l'évolution de la structure de la population.

Source : J. J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud op. cit.

Quels sont ces grands facteurs?

Il y a tout d'abord la scolarité. A priori, c'est un facteur agissant à la baisse des taux d'activité. Ce phénomène est cependant difficile à mettre en évidence chez les femmes car la population concernée subit les effets contraires de la hausse générale de l'activité féminine. Des différences subsistent entre les pays. On peut supposer cependant qu'une certaine convergence existe en ce domaine entre les pays de la CEE, les États-Unis, le Canada.

Il existe ensuite un facteur « migration rurale » qui joue un rôle dans tous les pays par la plus grande possibilité, du moins jusqu'en 1973, d'avoir un accès à l'emploi en habitant dans une ville. En fait là encore il existe d'ores et déjà une grande convergence entre les pays, mis à part l'Irlande et l'Italie qui pourraient voir les taux d'activité féminins croître davantage en cas de politique régionale d'implantation industrielle.

Les taux d'activité au-delà de 65 ans et l'âge de la retraite jouent également un rôle important. Il semble cependant qu'en cette matière, le processus soit déjà fort développé (l'âge de la retraite se situe dans la plupart des cas entre 60 et 65 ans) mis à part la Grande-Bretagne qui paraît en retard. Compte tenu du fait que de nombreuses femmes reprennent un travail vers 45 ans, on ne peut guère s'attendre à un effet supplémentaire très marqué sur les taux d'activité.

Le mariage et le taux de fécondité sont les deux facteurs les plus délicats à interpréter dans leur influence sur les taux d'activité. particulièrement lorsqu'il s'agit de prévisions. On constate ainsi que les femmes célibataires ont des taux d'activité supérieure à ceux des femmes mariées sans enfant, qui ont à leur tour des taux d'activité supérieurs à ceux des femmes mariées ayant des enfants. Ceci signifie d'une part que la fécondité et la taille des familles suscitent une baisse des taux d'activité et d'autre part que les raisonnements globaux en matière d'activité féminine recouvrent des comportements différenciés suivant le statut matrimonial et qu'il importe de les prendre en considération.

2. L'évolution des courbes d'activité est un second élément de convergence qui laisse cependant apparaître deux types de comportement.

L'activité féminine est souvent représentée à l'aide d'une courbe d'activité qui décrit, pour une année donnée, les taux d'activité par âge. Il s'agit donc d'une coupe instantanée qui mélange des taux d'activité de femmes appartenant à des générations différentes. Ces courbes offrent en général l'aspect de courbes bimodales qui sont la caractéristique de la discontinuité de l'activité féminine, liée par la dépendance de l'activité salariée des femmes à leur activité de reproduction.

Ce phénomène est apparent sur toutes les courbes d'activité, quel que soit le pays considéré (voir graphique ci-après), avec cependant plus ou moins d'ampleur suivant les cas. Il est alors intéressant de se demander si cette disparité, qui peut être le reflet de facteurs divers, décelables uniquement lors de distinctions par âge et/ou statut matrimonial n'empêche cependant pas toute convergence.

Sur les courbes d'activité de l'année 1977, on retrouve les niveaux disparates retracés dans les tableaux précédents.

Deux phénomènes apparaissent :

— il existe une baisse des taux d'activité entre 20 et 30 ans;

— on assiste ensuite à une lente décroissance des taux d'activité jusqu'à l'âge de la retraite avec une remontée éventuelle entre 40 et 45 ans.

Seul le schéma anglais paraît différent puisque l'on constate une forte chute des taux entre 20 et 25 ans et une reprise, très nette également, entre 30et 45 ans. Les autres pays ont un schéma similaire, en particulier la France et l'Allemagne.

Courbes d'activité des femmes

1977

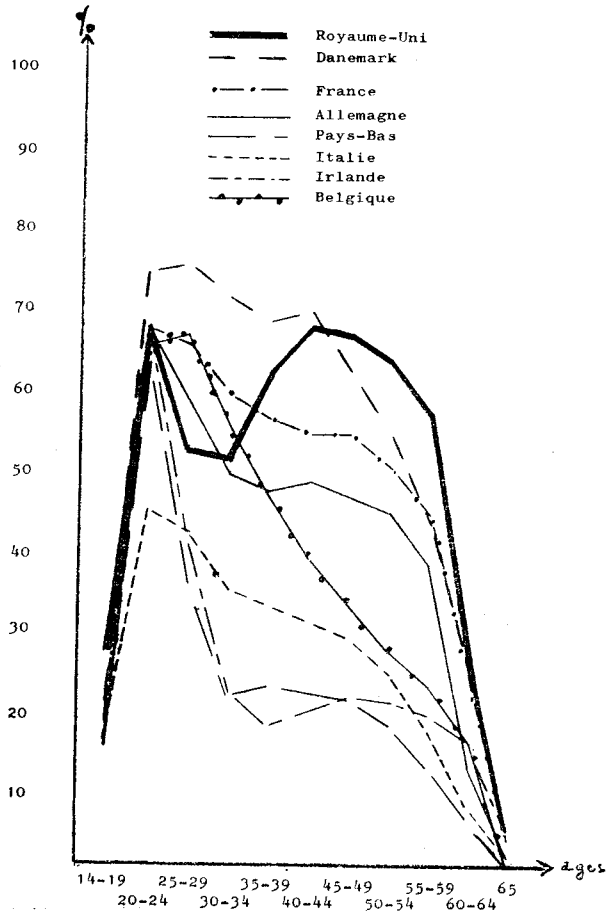

Source : Eurostat, « Enquêtes par sondage sur les forces de travail en 1973, 1975, 1977 » 1980 (T. II, p. 78-79).

Quant aux niveaux disparates, particulièrement au Danemark et au Royaume-Uni, ils semblent dûs au travail à temps partiel dont l'influence n'est pas grande dans la majorité des pays, mais dont l'impact est élevé au Danemark, où cela paraît se manifester par des taux d'activité comparables entre 20 et 30 ans, et au Royaume-Uni, où il provoque une forte baisse puis une forte remontée des taux d'activité. Une enquête communautaire faite en 1975 et publiée en 1977 par l'Office statistique des Communautés eruopéennes fournissait les résultats suivants en matière de travail à temps partiel.

Pourcentage de femmes ayant travaillé pendant la semaine de référence et dont l'activité principale s'exerce à temps partiel

Allemagne	France	Italie	Belgique	Pays-Bas	Luxembourg	Royaume-Uni	Danemark	Irlande	C.E.E.
22,8	14,0	9,9	11,6	18,6	15,4	40,9	40,3	9.9	23,6

Source : Eurostat, enquête : « Conditions de travail dans les pays de la Communauté en 1975 », publiée en 1977 (t. III, p. 114-115)

Les courbes d'activité présentées précédemment doivent cependant être analysées en évolution pour pouvoir éventuellement déceler une certaine convergence.

Un premier type de courbes regroupe tous les pays sauf le Royaume-Uni. Les caractéristiques de ce groupe sont la tendance à combler le creux constaté dans l'activité féminine entre 20 et 40 ans et le niveau général de la courbe qui s'élève, mis à part chez les femmes de plus de 55 ans.

Un second type de courbes concerne le Royaume-Uni où il existe une chute très nette d'activité entre 20 et 30 ans. Ce phénomène paraît subsister dans la période actuelle.

Evolution des courbes d'activité en France et au Royaume-Uni

(Femmes de 15 ans et plus)

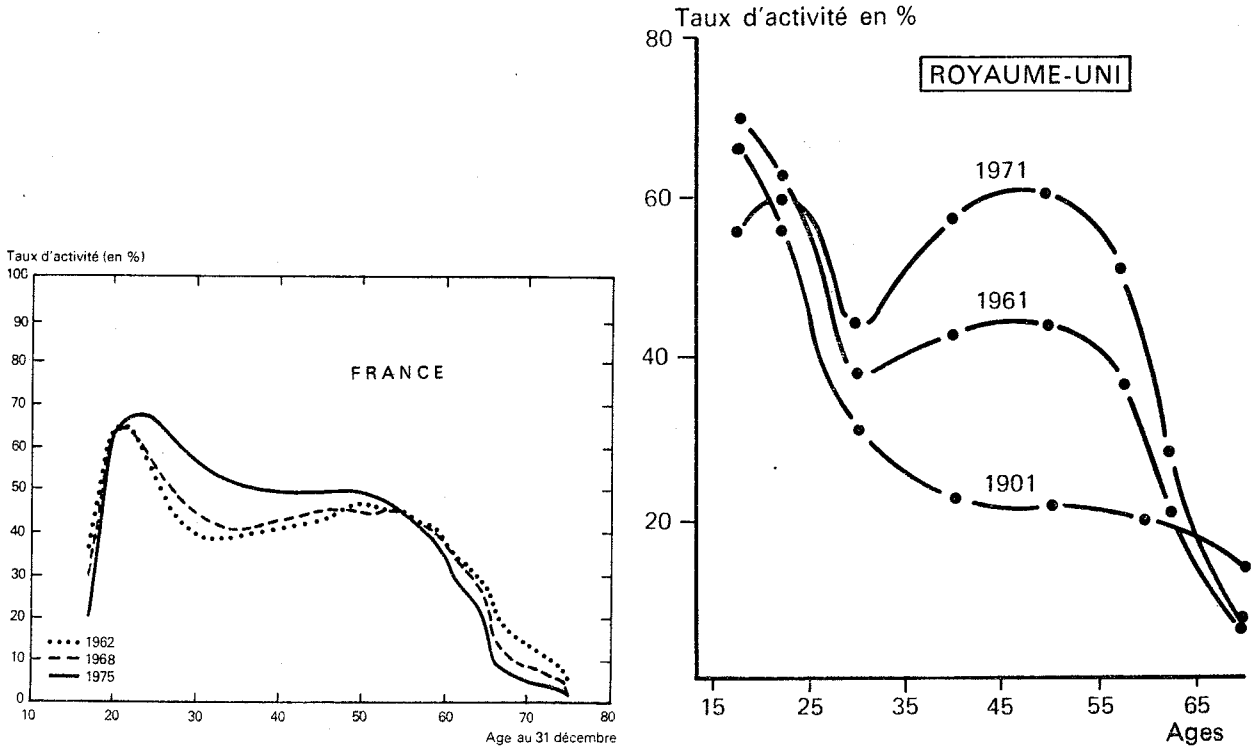

Sources : Catherin Hakim : « Occupationnal Segregation », *Research paper*, n° 9, Department of Employment, nov. 1979, (Royaume-Uni). Recensements de population, INSEE (France).

Cette évolution est confirmée dans la période récente où une étude menée pour la Commission des Communautés européennes (11) confirme pour le groupe 1 l'élévation des niveaux d'activité et la disparition de l'aspect bimodal pour la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, et la persistance de l'aspect bimodal pour le Royaume-Uni.

N'est-il cependant pas possible de trouver une certaine convergence entre ces deux groupes? Pour ce faire, il faut observer l'évolution des comportements de chaque génération.

3. Le comportement de chaque génération confirme la convergence de la plupart des pays et l'exception que représente le Royaume-Uni.

L'utilisation des courbes d'activité retraçant les taux d'activité par âge peut être trompeuse. En effet, cette courbe mélange des taux d'activité de générations diverses, donc à comportements différents. Il est donc parfaitement possible de constater la disparition d'un phénomène, celui de la baisse des taux d'activité entre 25 et 30 ans par exemple, si l'on considère des générations successives et ne pas le voir si l'on se cantonne aux courbes d'activité par âge.

Ainsi pour la France le phénomène est très net. Dans le graphique ci-dessous, chaque courbe représente la courbe d'activité d'une génération différente. On constate très clairement qu'entre 20 et 25 ans, plus on se rapproche des générations récentes, plus l'aspect bimodal disparaît, au point d'être inexistant pour la dernière génération. Ceci n'apparaît pas sur la courbe d'activité par âge qui mélange des comportements différents en reprenant un point sur chaque courbe par génération.

(11) J. A. Zighera, A. Guilloux et R. Hara, « Taux d'emploi féminin et masculin par âge, structure et évolution 1973, 1975, 1977 », *Etude*, n° 79/17 du CEE éditée en novembre 1979.

Courbes d'activité par générations en France

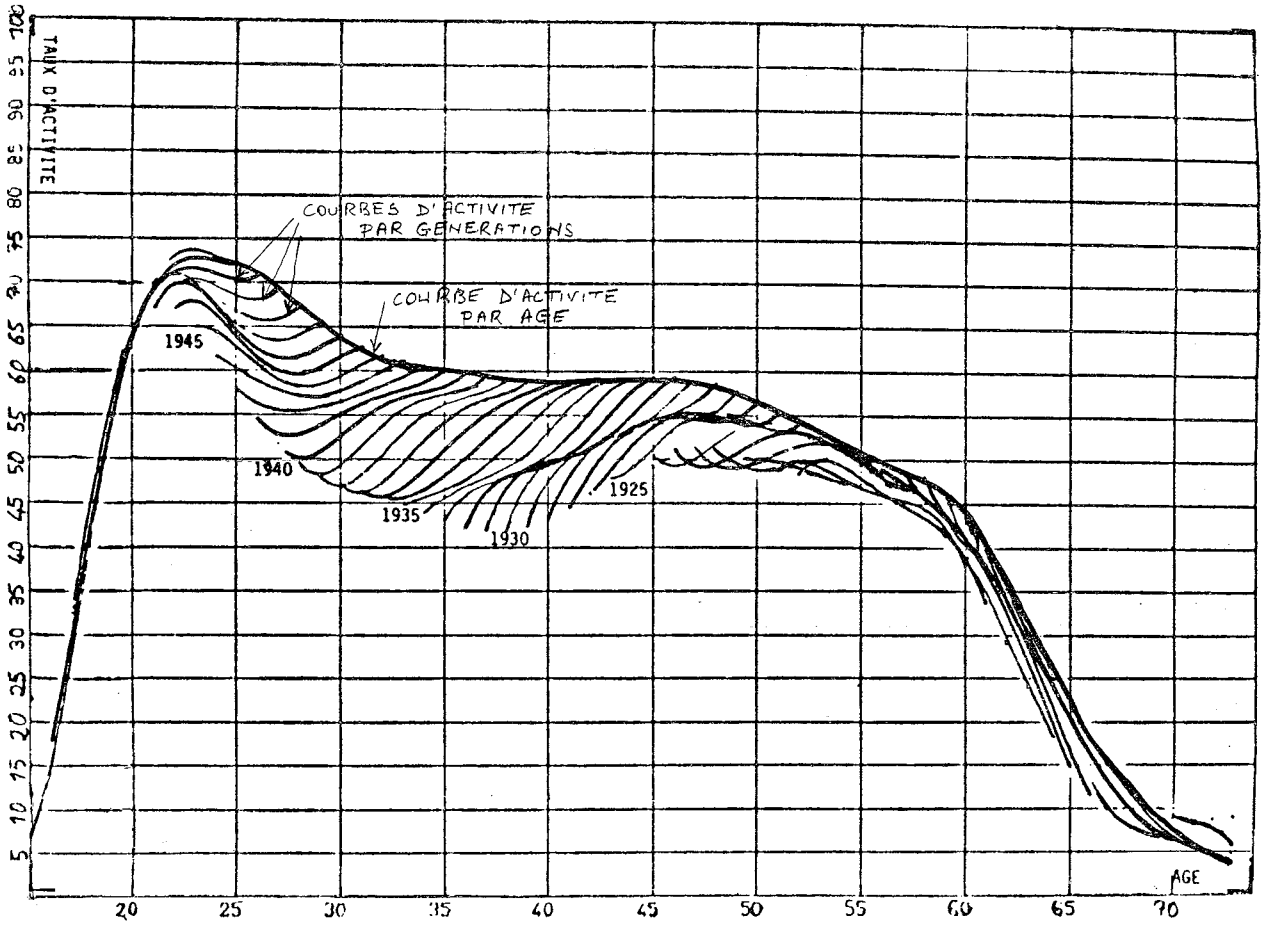

Source : J. A. Zighera et R. Hara : « Quelques techniques d'analyse de l'activité en fonction de l'âge ». Document de l'Université de Paris X Nanterre, UER de Sciences économiques, juin 1979.

Ce graphique est similaire pour tous les pays du groupe 1 et confirme donc l'évolution convergente du comportement en matière des taux d'activité féminins.

Quant au Royaume-Uni, le schéma d'évolution par générations confirme également l'aspect bimodal de la courbe d'activité par âge, donc son aspect exceptionnel.

*Courbes d'activité par générations au Royaume-Uni**

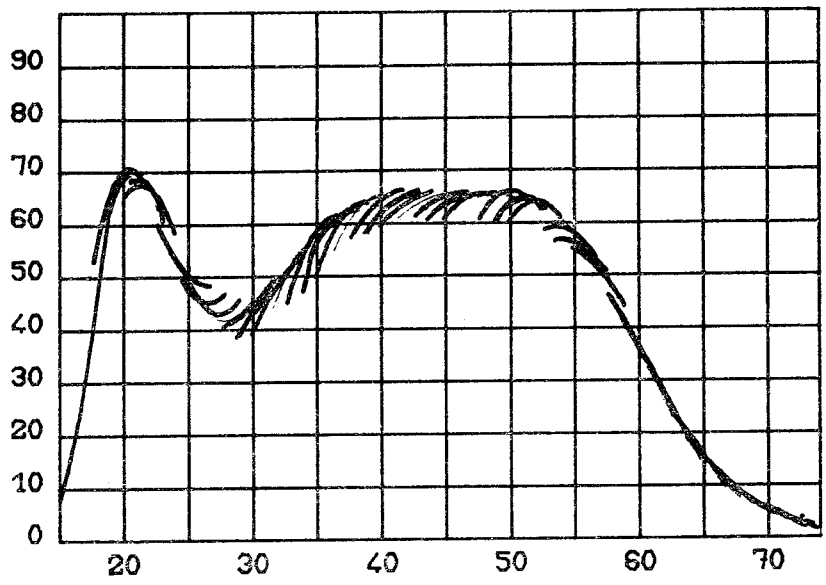

Source : J. A. Zighera, A. Guilloux et R. Hara, *op. cit.*
* Note technique : les courbes d'activité par générations sont peu nettes du fait de la reproduction en noir d'un document couleur.

Au vu des courbes par génération, on ne peut cependant exclure un rapprochement des deux groupes à l'avenir. Il reste néanmoins deux spécificités britanniques à savoir des sorties d'activité importantes au moment du mariage et des entrées en activité non moins importantes après 35 ans du fait du travail à temps partiel. Il semble cependant qu'une convergence réelle existe entre les pays en matière de taux d'activité féminins : leurs niveaux ne sont certes pas tous identiques, mais leurs évolutions les rapprochent.

Quels éléments seraient susceptibles de modifier cette évolution?

IV. PEUT-ON S'ATTENDRE A UNE FLEXION DES TAUX D'ACTIVITÉ A MOYEN TERME?

Dans cette dernière partie, il s'agira de savoir s'il existe certains éléments susceptibles d'infléchir la croissance des taux d'activité féminins. Mais, si des éléments sociologiques, culturels, psychologiques ont été autant de facteurs favorables au développement de l'activité féminine, ne faut-il pas se demander s'ils ne cachent pas finalement dans la dernière décennie un phénomène plus profond de modification de l'organisation du travail et de restructuration de l'appareil productif qui nécessiterait l'apport de la main-d'œuvre féminine. Dans ce cas là, il pourrait y avoir une contradiction entre la volonté d'infléchir l'entrée en activité de la main-d'œuvre féminine et son importance dans le processus de production.

Nous verrons donc dans cette partie si des éléments d'ordre social peuvent avoir une influence sur les taux d'activité et dans quelle mesure l'inflexion des taux d'activité féminins entre en contradiction avec les restructurations de l'appareil productif.

1. L'effet limité des politiques de restriction de l'offre de travail.

L'évolution spontanée des ressources en main-d'œuvre semble ainsi devoir être vive sur la période considérée. Mais est-il possible d'envisager un freinage de la croissance de ces dernières grâce à des politiques de restriction de l'offre de travail?

Pour répondre à cette question, un examen des marges de manœuvre envisageables pour les travailleuses âgées et les femmes ayant des enfants sera étudié.

a. *Pré-retraites : une marge de manœuvre étroite.*

La catégorie des plus de 60 ans est, avec celle des jeunes, la seule qui ait influé à la baisse la population active totale dans les dix dernières années. Les taux d'activité des hommes sont ainsi passés de 35 % à 16 % et ceux des femmes de plus de 60 ans de 14 % à 7 % environ, du fait de la mise en place de diverses modalités de pré-retraites et d'abaissement d'âge

de la retraite à 60 ans. L'instauration notamment de la pré-retraite volontaire en juin 1977 dans le cadre de l'UNEDIC a de fait abaissé l'âge de la retraite à 60 ans dans le secteur privé puisque dorénavant à cet âge un départ volontaire est possible dans de bonnes conditions financières (70 % du salaire brut des trois derniers mois soit 80 % environ du salaire net). Mais il faut noter que ce sont les classes creuses (de 1914-1918 notamment) qui, jusqu'à maintenant, ont bénéficié de ces différentes mesures. D'ici 1985 les effectifs de la classe d'âge 60-65 ans vont doubler avec les générations suivantes. Les mettre dans les mêmes proportions qu'actuellement en pré-retraite représentera un effort financier suffisamment important pour qu'il soit difficile d'envisager d'aller beaucoup plus loin (12). Cet abaissement ne paraît d'ailleurs plus guère d'actualité depuis qu'il s'est opéré *de facto* avec la garantie de ressource volontaire. Une telle mesure reviendrait pour l'essentiel à figer définitivement un système d'abaissement de l'âge de la retraite souple à la reversibilité duquel le CNPF est attaché et ce d'autant plus que la situation du marché du travail pourrait être l'objet d'une moindre pression au-delà de 1985 à cause de facteurs démographiques.

b. *Politique familiale : des effets probablement limités sur les taux d'activité féminins.*

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail résulte principalement, on l'a vu, d'une tendance lourde, de facteurs structurels complexes où les contraintes économiques se mêlent aux déterminismes socio-culturels. Dans ces conditions, une politique familiale serait-elle susceptible de jouer négativement sur l'évolution des taux d'activité féminins?

Les femmes ayant trois enfants à charge ou plus, surtout s'ils sont en bas âge, ont des taux d'activité nettement inférieurs aux taux de celles qui n'ont que un ou deux enfants à charge. Cette constatation pourrait conduire à l'idée qu'une augmentation des prestations familiales, venant s'ajouter au complément familial maintenu au-delà de trois ans pour trois enfants et aux allocations pré et post-natales, favoriserait les naissances de troisièmes enfants et, en même temps, amènerait à « détendre » le marché du travail par sortie d'activité des femmes à l'occasion de la troisième naissance.

Un examen plus précis des variations d'activité des femmes à la naissance d'un enfant vient relativiser ce raisonnement. En effet, le fait de sortir du marché du travail à l'occasion de la naissance du troisième enfant n'est pas pour l'instant un comportement majeur (9 % de celles qui ont trois enfants d'après l'enquête emploi de 1978). Le choix d'une nouvelle naissance semble en fait plus lié à l'activité ou à la non activité antérieure et au calendrier des naissances. Ainsi un tiers des femmes qui ont un deuxième enfant se sont arrêtées de travailler avant la deuxième naissance et plus de la moitié de celles qui ont un troisième enfant se sont arrêtées de travailler avant la troisième naissance et vraisemblablement un grand nombre parmi elles avant la deuxième naissance (13).

Dans ces conditions, une politique familiale n'intervenant qu'à la troisième naissance serait sans doute trop tardive d'autant que beaucoup de considérations extra-financières interviennent aussi. Certes, le mécanisme de l'actuel complément familial (395 F par mois depuis le 1er juillet 1979) apparaît de ce point de vue pertinent puisqu'il intervient dès la première naissance et qu'il contient une clause de plafonnement de ressources qui stimule les sorties d'activité des femmes. Mais vouloir compenser la perte de ressources résultant de la cessation d'activité de la mère à la naissance d'un nouvel enfant en supposerait le triplement. En effet en 1977, la perte annuelle de ressources résultant de la cessation d'activité de la mère à la naissance d'un enfant supplémentaire est importante : pour un couple d'ouvriers, 14 000 F si elle intervient au premier enfant, 16 470 F au second et 11 700 F au troisième (14).

Une telle mesure serait très lourde. Elle entraînerait de nouvelles hausses des cotisations (1 ou 2 points environ). Sans effet sur l'emploi, elle se traduirait avant tout par un transfert de charge des ASSEDIC vers la CNAF. Cette transformation d'une prestation correspondrait toutefois à une modification du champ couvert et du montant (pour 1979, l'indemnité mensuelle moyenne des chômeurs indemnisés soit 79 % des demandeurs d'emploi, était de 2 000 F environ). Quant aux retraits temporaires du marché du travail qui en résulteraient, ils seraient d'autant plus nombreux que, par ailleurs, une réinsertion ultérieure serait facilitée.

2. **Quels liens existe-t-il entre la restructuration de l'appareil de production et la mobilisation des réserves de main-d'œuvre féminine** (15).

On a assisté dans la dernière décennie à des mutations fondamentales du système productif. Il ne s'agit pas ici de les décrire avec précision, mais plutôt de chercher comment, à partir de ces mutations, s'est opérée une régulation du fonctionnement du marché du travail à savoir l'intégration de la main-d'œuvre féminine et la mise en place des structures actuelles de l'emploi féminin.

Deux préalables ont été cependant nécessaires :

— une disponibilité de la main-d'œuvre féminine : le contexte social, institutionnel et culturel semble avoir largement contribué à faire évoluer le degré de disponibilité des femmes qui sont devenues des actives potentielles pour une large part;

---

(12) Le système actuel a coûté en 1979 1,734 milliard de F à l'UNEDIC.

(13) F. Lagarde, *Activité familiale, prestations familiales et nombre d'enfants* (février 1980). [Note n° D 3.033 du Bureau des transferts sociaux].

(14) A. Charraud, « Les ressources des familles types », *Economie et statistique*, n° 89.

(15) Le développement qui suit est largement redevable de l'étude réalisée par P. Bouillaguet-Bernard, A. Gauvin et J. L. Outin citée précédemment.

— une mobilisation de cette main-d'œuvre par l'appareil productif, ce qui signifie qu'il faut en grande partie rejeter l'évolution de l'activité féminine comme résultante d'un comportement autonome mais plutôt comme une conséquence des contraintes socio-économiques liée à des modalités spécifiques d'appel de main-d'œuvre en provenance des branches marchandes et non marchandes.

Du côté de l'appareil productif, trois mutations fondamentales ont eu lieu durant ces vingt dernières années :

— le système productif a subi une restructuration dans la « sphère capitaliste dominante », c'est-à-dire dans le secteur de la production industrielle; de plus, le mode de production capitaliste s'est étendu à d'autres secteurs que l'on peut qualifier de « pré-capitalistes » tels l'agriculture, l'artisanat, le petit commerce;

— le secteur tertiaire a poursuivi son développement rapide;

— des modalités nouvelles de gestion du personnel sont apparues dont les conséquences principales sont le développement des formes précaires d'emploi.

C'est à travers ces trois mutations que l'appel à la main-d'œuvre féminine s'est effectué, d'autant plus qu'elle a toujours été considérée comme une main-d'œuvre bon marché, peu qualifiée, adaptée au travail répétitif, pouvant être substituée dans certains cas à la main-d'œuvre immigrée.

a. *Les modalités de la salarisation de la main-d'œuvre féminine.*

Le taux de salarisation des femmes est passé de 69 % en 1962 à 75,2 % en 1968 et 84, 1 % en 1975. Il dépasse pour la première fois le taux de salarisation de la main-d'œuvre masculine qui est de 81,5 % en 1975.

L'abandon de petites unités de production en général à base familiale laissent la place à des productions à grande échelle insérées dans un rapport de production capitaliste qui induit nécessairement le développement du salariat (16). L'appel à la main-d'œuvre féminine apparaît ainsi surtout lié au rythme de salarisation.

Ceci est vrai historiquement de la monarchie de juillet à la grande crise agricole (1830 à 1890) il y eut une intégration massive des femmes au salariat, suivie d'une certaine stagnation du travail féminin jusqu'en 1940, puis d'une reprise de la salarisation avec une accélération depuis la fin des années soixante.

Ceci est également vrai dans la période récente où les entrées en activité se font massivement vers l'activité salariée (17). Il en est de même pour les transferts à partir d'une activité non salariée, particulièrement agricole ou commerciale.

b. *L'évolution rapide des effectifs du tertiaire.*

Les nouveaux emplois sont pourvus par une mobilisation intense de la main-d'œuvre féminine. Mais ceci ne signifie en aucune manière qu'une mixité réelle des emplois a été réalisée.

En effet, dans toutes les activités du tertiaire, la féminisation des emplois varie en sens inverse du degré de qualification. Ainsi par exemple, dans le secteur des banques et des assurances, les femmes représentaient en 1974, 50 % des effectifs salariés; pourtant, elles constituent 70 % des employés administratifs et 18 % des cadres administratifs supérieurs. Le tableau ci-dessous décrit les qualifications des femmes travaillant dans ce secteur.

Les femmes dans les emplois du secteur des banques et des assurances en 1974

Emplois	Effectifs féminins au 1er janvier 1974	Taux de féminisation Femmes / Ensemble
		%
Techniciens et cadres techniques (01, 06, 08, 09)	80	5,7
Ouvriers (10, 32, 07)	835	17,6
Cadres administratifs supérieurs (35, 39)	3 696	17,6
Cadres commerciaux (41, 42)	358	14,6
Cadres techniques de la banque et des assurances (44)	22 478	25,7
Employés administratifs (36, 38 40)	102 235	69,1
Employés de commerce (43)	79	35,9
Personnel qualifié de la banque et des assurances (45)	41 777	51,2
Employés de service (60)	26 095	52,4

Agrégation de la nomenclature en 62 postes.

Source : Enquête structure des emplois.
(Tableau extrait de l'étude de P. Bouillaguet-Bernard, A. Gauvin et J.-L. Outin, *op. cit.*).

Les processus de précarisation apparaissent également dans le tertiaire puisque les femmes occupent en 1975, 57 % des postes appelés précaires dans l'administration (vacataires, contractuels, auxiliaires...) et 46 % des emplois « stables » (18).

(16) Il subsiste néanmoins une grande part de la main-d'œuvre féminine (de l'ordre de 30 %) qui travaille dans des entreprises de moins de dix salariés.

(17) 90 % des femmes entrées en activité entre 1965 et 1970 l'ont fait dans un emploi salarié.

(18) L. Thévenot, « Les catégories sociales en 1975, l'extension du salariat », *Economie et statistique*, n° 91, juillet-août 1977.

En résumé, « les fonctions féminines dans le tertiaire résultent de trois principes généraux : l'assignation des femmes en priorité dans les emplois non directement productifs ou improductifs, la subordination des femmes au regard de l'autorité et de la qualification, et le transfert aux services collectifs des activités traditionnement effectuées dans le cadre familial »(19).

c. *La spécificité de l'emploi des femmes dans l'industrie.*

D'après les données des recensements, l'emploi féminin industriel après un certain essor jusqu'au début du XXe siècle, a stagné par la suite, régressant même à cause du déclin de l'industrie textile (1936-1954). Le relais des autres secteurs n'est qu'un phénomène récent avec une accélération très nette depuis 1968. Cette constatation rejoint les évolutions des taux d'activité féminins en longue période citées dans la partie précédente.

La période récente a donné lieu à une rupture de la tendance d'évolution des effectifs féminins dans la mesure où cette main-d'œuvre se développe dans des secteurs où jusqu'à présent elle était peu ou pas représentée comme les industries de biens d'équipement ou de biens intermédiaires. A l'inverse, dans les secteurs traditionnels à emploi féminin (textile, habillement), la part de main-d'œuvre féminine stagne ou régresse. L'évolution de la féminisation par secteur entre 1968 et 1975 est décrite dans le tableau ci-après :

Evolution de la féminisation par secteur entre 1968 et 1975

Secteurs B.C.N.D.	Taux de féminisation aux recensements (1)		Part des femmes dans les créations nettes d'emplois de 1968 à 1975 (2)
	1968	1975	
Agriculture	33,3	31,0	–
Industrie, non compris le bâtiment	29,0	29,7	38,4
Biens d'équipement	20,9	23,9	35,5
Biens intermédiaires	17,9	20,3	68,0
Biens de consommation	42,8	41,9	–
Transports, services, commerces	40,9	43,8	64,8
Hors secteurs	52,2	53,2	57,8
dont :			
Banques, assurances	49,1	49,9	51,6
État (sauf armée)	49,1	53,0	67,9
Collectivités locales	35,5	40,8	58,3
Services domestiques	94,7	93,8	–
Ensemble	**34,6**	**36,6**	**79,8**

(1) Taux de féminisation par secteur : $\frac{\text{effectif féminin}}{\text{effectif total}}$

(2) Part des femmes dans les créations d'emploi :

$$\frac{\text{effectif féminin au recensement de 1975} - \text{effectif féminin au recensement de 1968}}{\text{effectif total au recensement de 1975} - \text{effectif total au recensement de 1968}}$$

Source : M. Huet, « Emploi et activité entre 1968 et 1975 », *Économie et statistique*, n° 94, novembre 1977.

Il se produit donc de 1968 à 1975 un phénomène de « diffusion » de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie. Il reste maintenant à le lier à la restructuration de l'industrie qui s'est accomplie durant la même période afin de ne pas interpréter le phénomène comme un événement « neutre », purement sociologique.

L'établissement de ce lien s'effectue par le biais des fonctions occupées par les femmes au sein des secteurs industriels « traditionnels » et « nouveaux » La diffusion sectorielle de la main-d'œuvre féminine s'est-elle accompagnée d'une plus grande mixité des emplois, d'une diffusion plus large au sein des emplois?

(19) P. Bouillaguet-Bernard, A. Gauvin et J.-L. Outin, *op. cit.*

En fait, on constate que la diffusion de la main-d'œuvre féminine s'accompagne d'un mouvement de déqualification des emplois occupés par des femmes. Elles s'implantent dans des emplois ouvriers de production (pour plus de 70 % d'entre elles). Simultanément, dans les industries féminines traditionnelles, les politiques de restructuration provoquent un transfert de l'activité des femmes vers des emplois de manœuvre ainsi qu'une certaine remasculinisation due à l'implantation du travail par équipes (3 × 8).

Au total, entre 1968 et 1975, ainsi que le retrace le tableau suivant, dans les métiers ouvriers, la division sexuelle est très nette et paraît s'accentuer. La part de la main-d'œuvre féminine reste faible dans les métiers qualifiés (contremaîtres et ouvriers qualifiés) et même diminue, alors que l'inverse se produit dans les métiers les moins qualifiés (ouvriers spécialisés et manœuvres).

Part des femmes parmi les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés

Secteur d'activité (B.C.N.D.)	Part des femmes					
	Parmi les ouvriers qualifiés			Parmi les ouvriers non qualifiés		
	1962	1968	1975	1962	1968	1975
Habillement	88,1	88,6	87,7	85,7	84,9	89,4
Textile	61,4	61,0	57,8	59,1	55,4	55,4
Automobile	4,0	4,2	4,0	22,6	20,4	24,5
Industries agricoles et alimentaires	6,6	7,5	9,6	34,5	31,5	34,2
Construction électrique et électronique	14,2	14,3	16,6	55,6	55,0	59,7
Électricité, eau, divers	0,9	1,3	1,4	8,4	9,0	10,7
Première transformation et travail des métaux	5,6	5,1	3,9	24,1	23,3	26,3
Chimie et caoutchouc	13,6	12,6	14,9	28,0	27,6	27,7
Industrie du bois	10,5	10,6	9,2	17,9	17,3	23,7
Industrie non compris le bâtiment	23,9	22,6	17,2	34,3	32,8	36,5

Source : M. Cezard, « Les qualifications ouvrières en question », *Économie et statistique*, n° 110, avril 1979.

Le cloisonnement traditionnel subsiste donc. Les femmes ne sont souvent pas affectées directement à la fabrication d'un produit mais à des travaux annexes de second œuvre. Il se produit une sorte de projection des fonctions traditionnellement imputées aux femmes, à savoir l'habileté, la précision, la dextérité :

« Les caractéristiques du travail dans le secteur automobile, faible qualification, travail à la chaîne avec cadences rapides, expliquent l'appel, au cours des années soixante, à des catégories de main-d'œuvre moins exigeantes en matière de conditions de travail et de salaires, travailleurs étrangers principalement et, pour certains types de travaux (sellerie, câblerie), main-d'œuvre féminine » (20).

On peut donc se demander, compte tenu des conditions dans lesquelles la restructuration de l'appareil productif s'est effectuée, particulièrement en matière d'appel à la main-d'œuvre féminine, s'il n'existe pas une certaine contradiction entre le souhait d'infléchir les tendances lourdes de l'évolution de l'activité féminine, et la nécessité pour la sphère productive, de continuer à bénéficier largement de l'apport de cette main-d'œuvre. Une inflexion des taux d'activité féminins impliquerait tout d'abord de répondre à cette contradiction donc de peser sur cette nécessité, puis de modifier le contexte sociologique, institutionnel et culturel qui pousse les femmes à travailler.

CONCLUSION

En fin de compte, la flexion des taux d'activité féminins existe-t-elle?

Il n'existe apparemment pas de flexion conjoncturelle puisque jusqu'en 1978 il n'a guère été possible de la mettre en évidence, malgré la récession. On ne peut déceler de sensibilité de la main-d'œuvre féminine aux aléas de l'activité économique. Les taux d'activité féminins paraissent plutôt dictés par des lois structurelles comme le montre la convergence des taux entre les divers pays. L'étude comparée de la France et du Royaume-Uni conduit cependant à s'interroger sur l'émergence possible de courbes d'activité qui impliquent des évolutions différenciées des taux suivant les hypothèses que l'on formule sur des facteurs tel le travail à temps partiel.

Depuis 1978, les relations emploi-chômage donnent des résultats satisfaisants sur le chômage, tout en faisant état d'une « flexion » de 50 000 actifs environ (hommes et femmes). Veut-on poursuivre cette tendance, voire l'amplifier? Peut-on imaginer une « flexion de crise »? Celle-ci n'est possible que dans certaines conditions. L'évolution des taux d'activité ne dépend pas que de l'environnement social, culturel

(20) M. Cezard, *op. cit.*

et institutionnel. Celui-ci n'a pour rôle que de permettre le développement de la main-d'œuvre féminine souhaité par le système productif. Des mesures ponctuelles telles que des aides à la préretraite ou l'allocation en cas de 3e enfant ne sont que des substituts. Le fond du problème reste le lien taux d'activité/système productif. Pour susciter une flexion, il faut que l'impulsion vienne de la sphère productive. Or il semble bien que l'appel à la main-d'œuvre féminine devienne une caractéristique des restructurations en cours.

Deux conclusions, l'une méthodologique, l'autre prévisionnelle, doivent être en fin de compte tirées.

D'une part, la méthode de projection des taux d'activité en deux temps (projection à conjoncture inchangée puis mécanisme de flexion) paraît devoir être remise en cause. En effet, si flexion il y a, celle-ci ne s'explique alors que par la conjoncture. Les relations emploi-chômage ne font de toutes façons que donner un résultat, sans en éclairer les déterminants, d'une manière un peu magique et sans interprétation réellement satisfaisante. Une bonne prévision directe des taux d'activité (essentiellement en distinguant flux d'entrées et de sorties) est donc en fait l'objectif à atteindre.

D'autre part, les perspectives actuelles à moyen terme reposent en général sur l'existence d'une flexion durable des taux d'activité; ce faisant elles supposent une modification des comportements non encore observable. Dès lors, il paraît difficile à l'heure actuelle d'attendre une moindre progression du chômage d'un ralentissement de la croissance des taux d'activité féminins.